

A hand holding a small globe of the Earth against a light blue sky background. The globe shows continents and oceans in detail. The hand is positioned at the bottom right, with fingers gently cradling the globe. The background is a soft, light blue gradient.

Rapport LTECV 2018

Loi Transition Energétique relative à la Croissance Verte
En application de l'article 173 et du décret 2015-1850
Rapport sur l'exercice 2017

SOMMAIRE

<i>INTRODUCTION</i>	3
<i>I. CADRE GENERAL DE NOTRE APPROCHE</i>	4
I.1 Stratégie RSE	4
I.2 Gouvernance et reporting RSE.....	6
I.3 Adhésion à des initiatives engageantes	6
I.4 Nos objectifs pour 2020 autour de la transition énergétique	8
<i>II Intégration des critères ESG dans les financements de Neuflyze OBC</i>	10
II.1 Politique de risque RSE, Sustainability Risk Policy.....	10
II.2 Crédits et critères ESG	10
<i>III. Intégration des critères ESG dans l'activité d'investissements de Neuflyze OBC</i>	12
III.1 Démarche générale de prise en compte des critères ESG.....	12
III.2 Données carbone.....	15
III.3 Gestion ISR.....	16
<i>IV. Exposition aux risques associés au changement climatique</i>	188
IV.1 Neuflyze OBC, neutre en émissions de CO2.....	19
IV.2 Analyse du risque climat dans les portefeuilles gérés et conseillés de la Banque.....	19
<i>CONCLUSION</i>	21
<i>ANNEXES</i>	212

INTRODUCTION

L'article 173 de la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (loi n°2015-992) et ses décrets d'application ont pour objectif d'accroître la transparence de l'action des investisseurs institutionnels et des sociétés de gestion dans la prise en compte des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et des risques climatiques dans leur politique d'investissement.

Cet article introduit de nouvelles exigences de reporting pour les acteurs assujettis, qui devront notamment communiquer sur base annuelle, des informations sur les moyens mis en œuvre pour contribuer à la transition énergétique et écologique et sur les modalités de prise en compte, dans leur politique de risques comme dans leur politique d'investissement, de critères relatifs aux enjeux ESG. Ces dispositions visent à encourager les établissements de crédit à engager une réflexion plus poussée sur les défis associés au changement climatique pour leurs activités et de trouver les moyens d'y répondre.

Ces obligations élargies de publication sur une base annuelle, applicables dès l'exercice clos au 31 Décembre 2016, doivent être réalisées dans les six mois suivant la clôture de l'exercice. Le rapport est mis à disposition sur le site internet de l'entreprise.

En complément, la « Task Force on Climate-related Financial Disclosures » du Conseil de la Stabilité Financière a recommandé une grille d'analyse qui s'appuie sur la segmentation en risques physiques et risques de transition.

Le présent rapport, qui porte sur l'exercice 2017, couvre le périmètre des activités de la Banque Neulize OBC.

Ses deux filiales, ABN AMRO Investment Solutions (AAIS) pour l'asset management et Neulize Vie pour l'assurance vie, ont chacune publié un rapport indépendant en application de l'article 173, cités dans les annexes au présent rapport.

Le présent rapport mentionne, conformément au texte de Loi et aux recommandations de la « Task Force on Climate-related Financial Disclosures » du Conseil de la Stabilité Financière, les éléments d'informations liés à l'appréciation des risques physiques comme des risques induits par la transition vers une économie bas-carbone.

Il décrit les mesures existantes chez Neulize OBC pour prendre en compte les risques liés au climat et lutter contre le réchauffement climatique, ainsi que les objectifs dont la Banque s'est dotée. Ce rapport est mis à jour chaque année.

I. CADRE GENERAL DE NOTRE APPROCHE

I.1 Stratégie RSE

L'engagement de la Banque Neulize OBC pour une gestion responsable, performante et innovante, incluant sa dimension environnementale, se poursuit depuis 2004, en coordination avec la stratégie de son actionnaire, le Groupe ABN AMRO. La stratégie RSE est revue tous les trois ou quatre ans.

En quoi consiste cette stratégie?

Stratégie RSE 2014-2017

La stratégie RSE du Groupe Neulize OBC consiste à assurer un avenir meilleur pour le Groupe et pour ses parties prenantes. La stratégie 2014-2017, qui a pris fin au 31/12/2017, s'est déclinée en quatre axes :

- Avoir une offre responsable et durable ;
- Etre un employeur de choix ;
- Soutenir la société qui nous entoure ;
- Réduire notre impact direct sur l'environnement.

Le Comité RSE, placé sous la responsabilité d'un membre du Directoire, avait choisi dès 2014 une approche par projets afin de mettre en œuvre la stratégie RSE dans l'ensemble du Groupe Neulize OBC. La liste des projets a été choisie par le Comité RSE et des échéances ont été fixées pour chaque projet.

Chaque projet possède un sponsor (membre du Comité RSE), un responsable (nommé par le Comité RSE) et une équipe transversale.

Sur les 21 projets sélectionnés en 2014, il reste 4 projets en cours qui prendront fin en 2018 (cf. Annexe 3 du rapport annuel intégré Neulize OBC 2017).

Le Comité RSE a été dissout en septembre 2017 et les actions RSE sont désormais discutées et validées par le Directoire de Neulize OBC une fois par mois.

Nouvelle stratégie RSE 2018-2020

La stratégie RSE 2020, construite en corrélation avec le Groupe ABN AMRO, se résume ainsi :

La RSE fait partie intégrante de la stratégie d'ABN AMRO comme de celle de Neulize OBC. Nous sommes orientés service client, investissons dans le futur et contribuons à une croissance durable. Notre démarche RSE a pour finalité d'agir de manière responsable sur la société et d'augmenter la reconnaissance du Groupe en tant qu'entreprise responsable et transparente. En tant que banque, nous jouons un rôle clé pour soutenir l'économie. C'est pourquoi nous devons agir de manière responsable pour répondre aux attentes de nos clients tout en tenant compte des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Quatre priorités ont été retenues dans l'ensemble du Groupe : climate change ; économie circulaire ; droits humains et entrepreneuriat social.

Neuflize OBC met en œuvre cette stratégie pour son activité de banque de financement et sa clientèle corporate, composée d'entreprises patrimoniales, ainsi que pour son activité d'investissement pour tous ses clients.

L'approche RSE a pris en 2017 une ampleur majeure au sein de la nouvelle ligne de métier One Private Bank qui rapproche la banque privée d'ABN AMRO aux Pays-Bas et les activités de banque privée des filiales internationales, dont Neuflize OBC fait partie. Cet axe stratégique, dénommé « Sustainable Ambition 2020 », repose sur 5 actions phares pour les activités d'investissement :

- doubler les actifs ISR gérés et proposer l'offre ISR en priorité et par défaut ;
- former les banquiers et gérants en continu ;
- harmoniser les méthodologies ISR d'un pays à l'autre ;
- intégrer les notations ESG dans les reportings clients ;
- disposer d'une équipe d'experts en RSE en interne et d'un Comité RSE international (« Sustainability Advisory Board »).

Neuflize OBC s'inscrit pleinement dans cette approche, comme en atteste son plan d'action RSE 2018 (cf. Annexe 4 du rapport annuel 2017). Il met l'accent sur les principaux enjeux RSE de chaque métier du Groupe Neuflize OBC et le changement climatique en est un des piliers.

Stratégie Climat 2018-2020

Neuflize OBC a choisi, en accord avec ABN AMRO, une approche intégrée de la RSE. Tous les métiers utilisent désormais des critères RSE dans l'exercice de leur profession et dans les offres de produits et services. La RSE fait partie des objectifs individuels et collectifs. Cette approche intégrée est décrite dans le présent rapport.

Neuflize OBC, tout comme ABN AMRO considère que le réchauffement climatique est un des enjeux les plus importants auxquels elle doit faire face. La Banque agit pour lutter contre en diminuant et neutralisant ses propres émissions et en incitant ses clients à opérer dans le même sens.

Ayant décidé de contribuer aux objectifs de développement durable de l'ONU, l'objectif N°13 « Mesures relatives à la lutte contre le changement climatique » fait partie des 6 objectifs retenus comme prioritaires par ABN AMRO.

Le Groupe s'est engagé à diminuer sa propre empreinte carbone et à développer des produits qui y contribuent. La policy « cross-sector¹ » décrit notre approche vis-à-vis des questions liées aux droits humains et au changement climatique, avec un engagement spécifique à ce sujet (Climate Change Statement).

La stratégie climat et environnement s'inscrit complètement dans la démarche RSE intégrée de Neuflize OBC, qui fait évoluer notre modèle économique. Elle donne lieu à des actions très engagées en faveur de la transition énergétique (cf. partie III ci-dessous).

¹www.abnamro.com/en/sustainable-banking/strategy-and-policy/sustainability-policy/cross-sector-policy/index.html

I.2 Gouvernance et reporting RSE

La RSE est placée sous la responsabilité d'un Directeur dédié, rattaché à un membre du Directoire de la Banque Neulize OBC. Le Directoire fait un suivi mensuel des actions RSE et le Conseil de Surveillance valide le rapport annuel.

Le Directoire élabore la stratégie RSE et sa déclinaison en plan d'action annuel. Il nomme, sur proposition des managers, les Référents RSE qui promeuvent l'intégration des critères ESG dans tous nos métiers et relaient les informations au sein de chaque service ; ils se réunissent chaque mois.

! Concrètement, cette stratégie a abouti à la mise en place d'indicateurs de suivi des performances en matière de RSE, conformes à la réglementation en vigueur en matière de reporting intégré.

La RSE est intégrée dans tous les reportings, bilans d'activité et progressivement dans outils de suivi des risques de la Banque. Les indicateurs normés sont disponibles dans le rapport annuel intégré 2017, publié sur notre site internet.²

I.3 Adhésion à des initiatives engageantes

Internationales

Principes d'Equateur

Le Groupe ABN AMRO a été parmi les premiers signataires des Principes de l'Équateur, par lesquels, les établissements financiers s'engagent à effectuer leurs choix de financements de projets selon des critères de respect de l'environnement et des droits sociaux et humains ; en plus des critères financiers.

Principes pour l'Investissement Responsable (PRI)

Le Groupe ABN AMRO est signataire des PRI («Principles for Responsible Investment») rédigés sous l'égide de l'UNEP-FI, qui s'appliquent donc par extention à l'ensemble du Groupe Neulize OBC. Il s'agit d'un engagement volontaire qui s'adresse au secteur financier et incite la banque à intégrer les problématiques Environnementales, Sociales et de Gouvernance (ESG) dans la gestion de ses portefeuilles.

Climate Change Pays-Bas

Le changement climatique est un défi pris très au sérieux par le Groupe ABN AMRO qui a signé en 2015 le « Climate Statement Dutch Banking Association ». Cette déclaration engage plusieurs banques néerlandaises autour de 10 principes dans l'objectif de prendre en considération le changement climatique.

De plus, ABN AMRO a rédigé sa propre déclaration sur le changement climatique en 2014 et s'engage à réduire ses émissions de gaz à effet de serre d'au moins 30% d'ici 2020, par rapport à 2013.

Green Bonds Principles

ABN AMRO Investment Solutions est membre des « Green Bonds Principles » de l'ICMA depuis 2015. AAIS a participé, en 2016, à l'élection des membres du nouveau comité exécutif et a répondu à divers questionnaires dédiés à l'évaluation des Green Bonds (obligations vertes) et à la mise en place d'une charte sur les «Social Bonds » (obligations sociales).

² [Rapport annuel intégré Neulize OBC 2017](#)

International Capital Market Association (ICMA)

Organisation professionnelle mondiale, avec une compétence réglementaire de fait des banques d'investissement. L'ICMA compte actuellement plus de 500 membres répartis dans environ 60 pays dans le monde. La mission de l'ICMA est de promouvoir efficacement le bon fonctionnement des marchés internationaux de capitaux, qui sont nécessaires à la croissance économique.

Nationales

➤ **L'Accord de Paris et sa déclinaison française :**

Dans le cadre de la 21e Conférence des Parties (COP21) de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, la Banque s'est engagée à deux titres :

- En signant la « Déclaration de la Place Financière de Paris » le 22/06/15.

Cette charte est une déclaration d'intentions et de propositions d'actions de la part des acteurs financiers qui s'engagent ainsi contre le changement climatique.

Parmi ses objectifs, figurent notamment « l'augmentation des investissements, des financements et des assurances de biens orientés vers des solutions et des technologies à bas carbone », et la « mise en place d'un dialogue constructif et durable entre la communauté financière, les entreprises et les gouvernements ;

- En signant les « Propositions des entreprises pour la COP21 », initiées par 6 organisations internationales et signées par les plus grandes entreprises.

Ce document identifie les 4 problématiques majeures que les entreprises doivent résoudre ensemble.

La Banque Neulize OBC et ses filiales sont membres des organismes suivants :

➤ **FINANCE FOR TOMORROW (F4T) *nouveau en 2017***

Afin de contribuer aux démarches de place vers la Transition Energétique, Neulize OBC a choisi de devenir membre actif de Finance for Tomorrow.

Cette initiative a été lancée en juin 2017 et est portée par Paris EUROPLACE et les acteurs de la Place de Paris pour promouvoir en France et à l'international, la finance durable. Celle-ci contribue à réorienter les flux financiers vers une économie bas carbone et inclusive, en cohérence avec l'Accord de Paris et les Objectifs du Développement Durable (ODD).

➤ **AFEP (Association Françaises des Entreprises Privées)**

Neulize OBC est membre de l'AFEP, association représentant de grands groupes privés exerçant leur activité en France et participant au débat public. L'AFEP a pour ambition d'apporter des réponses pragmatiques en faveur du développement d'une économie française et européenne compétitive.

A l'occasion des réunions organisées, les entreprises ont pu échanger sur leurs meilleures pratiques en matière de RSE (LTECV, TFCD, Economie circulaire, ...). L'AFEP assure

également une veille sur les évolutions françaises, européennes et internationales dans le domaine de la RSE.

➤ **L'ORSE (Observatoire de la Responsabilité Sociétale des Entreprises)**

L'Observatoire de la RSE est une organisation multi-parties prenantes incontournable qui accompagne la transformation de la RSE dans les entreprises. L'Orse travaille en réseau avec les principaux acteurs de la RSE et de l'ISR en Europe et dans le monde.

Neulize OBC est un membre actif de l'ORSE et plus particulièrement de son Club Finance qui a organisé plusieurs groupes de travail portant sur : la prise en compte de critères ESG dans les financements et investissements, le financement de la transition énergétique, la mise en oeuvre la Loi Transition Energétique pour la Croissance Verte (LTECV) et les travaux de la TFCO (Task Force Carbon Disclosure), le bilan de la COP 21 et préparation de la COP22, la matérialité, ...

➤ **L'AFG (Association Française de la Gestion Financière)**

L'AFG représente et défend les intérêts des professionnels de la gestion de portefeuille pour compte de tiers. Elle a pour mission, d'informer, d'assister et de former ses adhérents. Elle leur apporte un concours permanent dans les domaines juridique, fiscal, économique, comptable et technique.

AAIS (ABN AMRO Investment Solutions), société de gestion filiale de Neulize OBC, est membre des comités Investissement Responsable et Gouvernement d'Entreprise de l'AFG.

➤ **La FFA (Fédération Française de l'Assurance)**

La FFA représente les acteurs de l'assurance auprès des pouvoirs publics nationaux et internationaux, des institutions et des autorités administratives ou de place. Son rôle est également d'offrir un lieu de concertation et d'analyse des questions financières, techniques ou juridiques. Neulize Vie est membre actif de la FFA.

I.4 Nos objectifs pour 2020 autour de la transition énergétique

- Maintenir la neutralité carbone sur nos émissions directes (mise en place depuis 2008)
- Diminuer nos émissions de gaz à effets de serre (scope 1 et scope 2) de 30% en 2020 par rapport à 2008
- Etre reconnue comme une « banque responsable au sens de la RSE » par nos clients au travers de questionnaires réguliers et des réseaux sociaux professionnels.
- Mettre en place une politique favorisant le développement des clients entreprises ayant un impact positif sur la transition énergétique
- Etre signataire des principales chartes nationales et internationales sur le changement climatique et intégrer le suivi des mesures prises dans notre plan d'action.

- Contribuer au financement de la transition énergétique en augmentant progressivement la part des Green bonds dans les portefeuilles et fonds gérés.
- Développer la niche sectorielle « Développement Durable » qui permet de financer et de conseiller des PME dans les énergies renouvelables, l'économie circulaire, le recyclage.
- Accélérer le développement de la gestion ISR (fonds gérés par AAIS et mandats gérés par la Banque).
- Intégrer les notations ESG et les données relatives à l'impact carbone de leurs portefeuilles dans les reportings adressés à nos clients.
- Poursuivre la diffusion des critères ESG pour atteindre l'ensemble des valeurs boursières sur lesquelles nous travaillons.
- Privilégier les collaborations avec des contreparties / partenaires / fournisseurs / sous-traitants ayant les politiques RSE les plus abouties.
- Sensibiliser et former les collaborateurs aux politiques sectorielles de la Banque et à l'outil d'analyse de risque GSRI.
- Intégrer ces approches dès l'entrée en relation avec nos clients, dans les paramétrages de l'outil CRM de la Banque.
- Mener une analyse sur toutes les entreprises, dans le portefeuille crédit de la Banque, qui apparaissent en risque high/fort d'après notre outil GSRI. Etablir un suivi périodique (semestriel) de l'évolution de cette exposition.
- Référencer progressivement des fonds dont les sociétés de gestion sont signataires des PRI ou les inciter à le faire.
- Mettre en place des outils de suivi de notre exposition directe ou indirecte aux activités liées aux énergies fossiles.
- Mettre en place une tarification incitative pour les crédits consentis aux entreprises vertueuses au niveau de leur gouvernance et de leurs pratiques environnementales et sociales. Concrètement, sur la base de réponses satisfaisantes à un questionnaire soumis par la Banque aux entreprises sollicitant un crédit, le Comité de Crédit – sous réserve d'une analyse complète des risques – pourra proposer une réduction de notre marge sur ce crédit.

! Toutes ces actions ont nettement progressé en 2018 et seront terminées en 2020.

II Intégration des critères ESG dans les financements de Neulize OBC

II.1 Politique de risque RSE, Sustainability Risk Policy

Comme évoqué dans la section précédente, le Groupe ABN AMRO est signataire des Principes de l'Équateur, par lesquels, les établissements financiers s'engagent à sélectionner leurs choix de financements de projets, selon des critères de respect de l'environnement et des droits sociaux et humains ; en plus des critères financiers.

Le Groupe ABN AMRO est allé plus loin en appliquant cette approche à l'ensemble de ses crédits, et en édictant des chartes sectorielles spécifiques : agriculture ; chimie et pharmacie ; immobilier commercial ; défense ; énergie ; industrie extractive ; industrie en général ; transport). En 2017, ces chartes ont toutes été mises à jour³.

Neulize OBC applique cette procédure et l'utilise également dès la prospection de nouveaux clients et lors des ouvertures de comptes.

Les dossiers de crédit aux entreprises font ainsi l'objet, en plus de l'analyse financière traditionnelle, d'une analyse des risques extra financiers, qui se décline en une argumentation complémentaire propre à chaque client agissant dans les secteurs considérés comme à risques au regard de l'outil Global Sustainability Risk Indicator (rating High ou Medium).

II.2 Crédits et critères ESG

Global Sustainability Risk Indicator (GSRI)

En 2016, afin de faciliter l'identification d'éventuelles problématiques extra-financières dans les dossiers de crédit aux entreprises, le Groupe Neulize OBC a pris la décision de remplacer l'ancien filtre ESE par un nouvel outil du groupe ABN AMRO : le Global Sustainability Risk Indicator (GSRI). Le niveau de risque qui résulte de cette analyse est ainsi intégré dans la gestion du risque client. Cet outil permet de vérifier si la société opère sur un secteur d'activité et/ou pays figurant sur la liste d'exclusion du groupe ABN AMRO ou dans un secteur considéré comme à risque au sens ESG et selon notre Sustainability Risk Policy. La note de crédit décrit les informations y afférentes et le dossier doit être documenté sur le plan RSE.

Sur ces bases, l'outil GSRI permet de déterminer un niveau de « Sustainability Risk » qui implique des actions spécifiques :

- en cas de risque Low : prendre le circuit normal de décision de crédit ;
- en cas de risque Medium : faire un focus particulier sur la démarche RSE ;
- en cas de risque High : soumettre le dossier pour avis à la Direction RSE

L'outil GSRI donne une dimension très importante aux critères ESG, en s'adaptant à la spécificité du secteur d'activité de l'entreprise. Pour une analyse pertinente, notre base de données répertorie au 31 décembre 2017, plus de 218 sous-secteurs d'activité.

³ Chartes sectorielles :

www.abnamro.com/en/sustainable-banking/strategy-and-policy/sustainability-policy/sector-specific-policy/index.html

A titre d'exemple, pour analyser sur le plan environnemental le dossier d'une entreprise évoluant dans le secteur de la sylviculture, l'indicateur vérifie s'il existe un risque de :

- déforestation
- perte de forêt primaire
- d'augmentation des inondations et de glissement de terrain
- altération de la qualité des sols et diminution de la biodiversité

Au 31 Décembre 2017, notre portefeuille de crédit contient 92,5% d'encours en risque GSRI Low ; 5,8% en risque GSRI medium et seulement 1,7% (65 MEuros) de dossiers avec un risque GSRI High aussi bien au niveau environnemental qu'au niveau social.

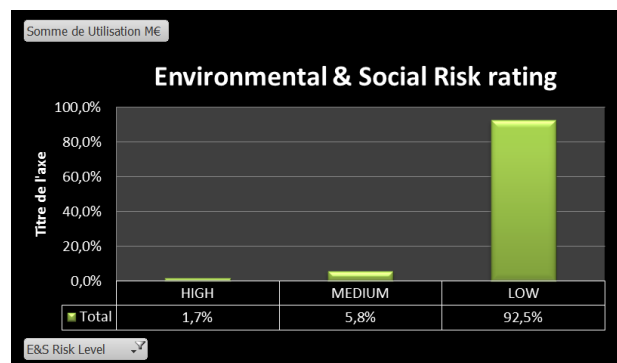
Les secteurs de la santé, de la production industrielle en général (dont le textile) et de l'énergie représentent 83% des dossiers en risques High, étant précisé que les clients du secteur de l'énergie sont majoritairement des acteurs ou des producteurs d'énergies renouvelables.

Le risque environnemental sur l'exercice 2017 est très faible et non significatif.

Ce niveau d'exposition est identique pour les exercices 2016 et 2017.

Nos équipes de gestionnaires des risques se sont engagées à surveiller l'évolution de ce niveau de risque.

Répartition des crédits par secteur d'activité classés en high risk selon le GSRI :



E&S Risk Level		HIGH
Secteur Risque	Outstanding (M€)	
Commerce / Distribution	8	
Manufacturing Apparel & Sportswear	8	
Manufacturing Textiles	1	
Developpement Durable	17	
Forestry	0,1	
Power Distribution & Transportation	4	
Power Generation	10	
Waste & Disposal Services	2	
Industrie	3	
Heavy Construction	3	
Manufacturing Basic Chemicals	0	
Luxe / Joaillerie	17	
Manufacturing Accessories	17	
Manufacturing Leather	0,1	
Mining & Manufacturing Gold	0,4	
Santé	19	
Biotechnology Drugs	5	
Manufacturing Drugs	15	
Total général	65	

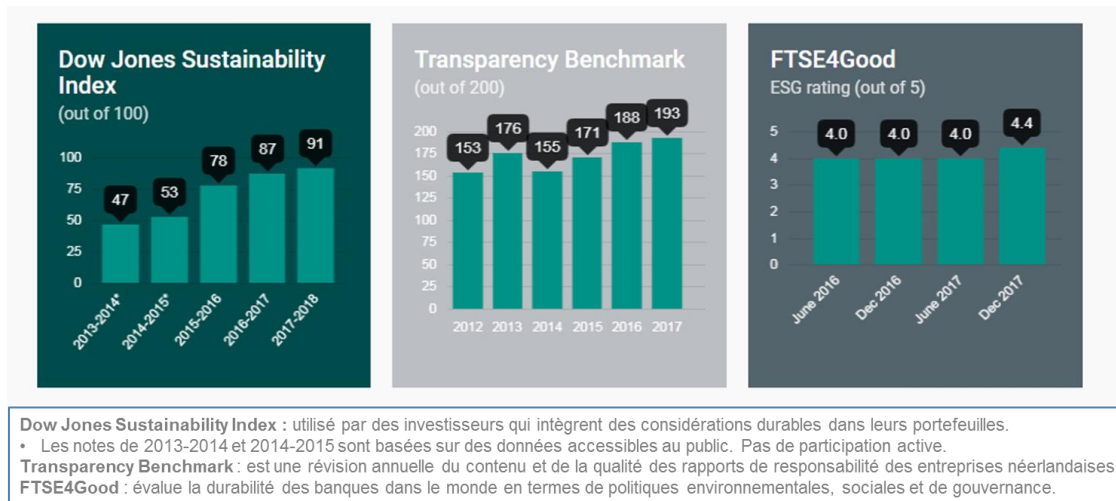
Taxonomie des risques

De plus, le rapport annuel sur la **Taxonomie des risques** décrit la manière dont nous gérons tous les types de risques, dont le risque RSE, intégrant les risques environnementaux. Les risques liés à la RSE font partie des outils de surveillance de nos risques, avec une fréquence trimestrielle (Risk appetite ; risques opérationnels ; etc).

III. Intégration des critères ESG dans l'activité d'investissements de Neulize OBC

III.1 Démarche générale de prise en compte des critères ESG

Les progrès du Groupe ABN AMRO ces dernières années sont notables, comme en témoignent ces différentes évaluations externes :



III.1.1 Méthodologie

Notre approche responsable pour nos activités d'investissement est décrite dans la « Sustainability Investment Policy »⁴ qui a été révisée en 2017.

La prise en compte des critères Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance (ESG) dans tous les métiers de la Banque est en cours de déploiement et a nettement progressé en 2017.

Le Groupe ABN AMRO a développé un outil de notation extra-financière afin de mieux évaluer la démarche RSE des entreprises cotées et ainsi donner aux clients un éclairage sur le contenu de leurs portefeuilles. Cet outil, à disposition de tous les salariés via l'intranet, est basé sur les critères ESG, enrichi des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies (Global Compact).

Neulize OBC l'a enrichi avec sa propre méthodologie ESG, décrite ci-dessous.

Prérequis pour toutes nos types de gestions et conseils en investissement

UN PRI

Toutes les sociétés de gestion avec lesquelles nous travaillons doivent être signataires (ou s'engager à devenir signataires) des UN PRI ou avoir mis en place (ou s'engager à mettre en place sous un délai raisonnable) des pratiques similaires (intégration ESG et diffusion des bonnes pratiques).

Dans certains cas, nous sommes amenés à sensibiliser (contact régulier) et à accompagner nos contreparties peu « habituées » à documenter ces sujets.

⁴www.abnamro.com/en/images/Documents/040_Sustainable_banking/070_Sustainability_policy/ABN_AMRO_Summary_investment_policy.pdf

Valeurs interdites

Toutes nos décisions d'investissement doivent passer notre filtre d'exclusion issu de notre propre liste de valeurs interdites. Ces valeurs présentent en effet un profil de risque très élevé au niveau opérationnel et de réputation.

Elle est constituée de pays « sous embargo » contrevenant de façon manifeste et délibérée aux traités internationaux et d'entreprises impliquées, de près ou de loin, dans la fabrication d'armes controversées dont les bombes à fragmentation et armes antipersonnel. Cette liste d'émetteurs « interdits », revue périodiquement, diffusée par et dans le groupe ABN AMRO est appliquée dans toutes les activités d'investissement de Neulize OBC.

Cette liste de valeurs interdites peut être élargie à des secteurs d'activité, des pays ou des entreprises soumis à exclusion dans le cadre de l'exercice de l'activité de la Société de gestion. C'est notamment le cas du secteur du tabac en 2018.

Elaboration des notations ESG

La gestion sous mandat et le Conseil en investissements utilisent la base de données Sustainalytics pour évaluer le comportement des entreprises sur trois critères, l'environnement, le social et la gouvernance. Cette notation est affinée par nos gérants pour les produits ISR.

L'équipe de Sustainalytics couvre environ 4 500 émetteurs et 170 États en analyse ESG, environ 20 000 entreprises sont filtrées sur la base des principes du Pacte Mondial, environ 40 000 sur l'implication dans des secteurs controversés, et environ 15 000 sont analysées en controverses (notation spécifique).

Notre accès à la plate-forme d'analyse et aux données de Sustainalytics sera revu en 2018, afin d'élargir le périmètre des notations disponibles pour nos gérants, notamment en termes de géographique et de tailles de capitalisations (zones émergentes ; small et mid-caps).

Sur la base de la méthodologie développée par Sustainalytics, les critères ESG sont définis de la façon suivante :

Critères environnementaux-E : portent sur l'impact direct ou indirect de l'activité de l'entreprise sur l'environnement, soit par exemple :

- Programme de réduction des émissions de gaz à effet de serre
- Politique d'approvisionnement tournée vers les énergies vertes
- Réduction de la consommation d'eau, d'électricité, de carburant, de plastique, de papier...

Critères sociaux (ou sociétaux)-S : portent sur l'impact direct ou indirect de l'activité de l'entreprise sur les parties prenantes par référence à des valeurs universelles (droits humains, normes internationales du travail, lutte contre la corruption, etc.), soit par exemple :

- Politique importante de discrimination
- Programme développé pour la diversité
- Faible taux de turnover dans l'entreprise
- Approche éthique des sous-traitants

Critères de gouvernance-G : portent sur la manière dont l'entreprise est dirigée, administrée et contrôlée, et notamment les relations qu'elle entretient avec ses actionnaires, son conseil d'administration et sa direction, soit par exemple :

- Politiques anti-corruption et anti-blanchiment très développées
- Politique de rémunération des dirigeants
- Signataire des PRI des Nations-Unies

Controverses

Sustainalytics suit, relève et évalue le niveau de controverse auquel est exposée chaque entreprise. Ces controverses sont classées par pilier ESG et par degré d'importance. L'échelle d'évaluation est équivalente à une « échelle de Richter » : elle comporte 5 niveaux de 0 à 5, le niveau le plus élevé faisant état d'un niveau de controverse important de nature à porter une atteinte très sérieuse à l'image de l'entreprise concernée.

Echelle de notation ESG

Les notes ESG sont établies sur une échelle allant de 0 à 100 : plus la note est élevée, plus les pratiques sont jugées durables et responsables (compte-tenu des normes et standard actuels).

Ces données sont disponibles au niveau de l'émetteur et donc transposables pour tout type d'actif : actions, obligations, instrument du marché monétaire, obligations convertibles. Cependant, nous ne les appliquons pas aux produits dérivés, aux contrats de futures et aux liquidités. Nous n'avons pas non plus de notations pour les fonds en portefeuille.

III.1.2 Indicateurs de notations ESG dans notre univers d'investissement

Depuis 2015, les valeurs recommandées ou gérées par Neuflyze OBC font progressivement l'objet d'une notation ESG. De plus, la liste de valeurs recommandées par l'équipe «Conseil en Investissements» comprend cette note ESG. Cette liste est mise à jour mensuellement.

En 2017, nous avons pour la première fois construit des indicateurs de suivi de la couverture en notation ESG, des notations moyennes et médianes et mis en évidence les secteurs auxquels nous sommes exposés.

Au 31 décembre 2017, la Banque dispose de la notation ESG pour les titres cotés à hauteur de 90,7% des valeurs gérées et 90,4% des valeurs conseillées selon le calcul basé sur les montants d'actifs gérés/conservés.

! Notre objectif est d'arriver à récupérer 100% des notes ESG de notre portefeuille de valeurs cotées pour les mandats de gestion et les valeurs conseillées en 2020.

La répartition par type de service d'investissement :

Service d'investissement	Conservation totale au 31/12/2017	Conservation en instruments potentiellement notés ESG*	Conservation notée ESG	%
Conseil en Investissement	1 284,70M€	230,10M€	208,11M€	90,4%
Gestion Sous Mandat	3 636,89M€	1 260,94M€	1 143,64M€	90,7%
TOTAL	4 921,59M€	1 491,04M€	1 351,75M€	90,7%

* = titres vifs cotés en conservation, hors fonds et produits dérivés

Note ESG moyenne et médiane par type de service d'investissement au 31/12/2017 :

Service d'investissement	Moyenne ESG	Médiane ESG
Conseil en Investissement	67,9	68,4
Gestion Sous Mandat	67,7	68,3
TOTAL	67,7	68,3

Les investissements des clients de la Banque, révèlent un niveau moyen de notation ESG élevé, très supérieur au seuil minimum de 50 que nous nous sommes fixés.

III.2 Données Carbone (nouveau en 2017)

III.2.1 Méthodologie carbone

Pour la première fois en 2017, nous avons travaillé sur les données carbone de nos portefeuilles.

Les données carbone nous seront désormais fournies annuellement par notre partenaire d'analyse extra-financière Sustainalytics.

Ces données prennent en compte principalement les Gaz à Effet de Serre (GES) et notamment les émissions de CO₂. Elles sont issues des rapports annuels publiés par les entreprises (données reportées) ou calculées sur la base de moyennes sectorielles et historiques (données estimées).

Ces données concernent le scope 1 et le scope 2 tels que définis par le GHG Protocol.

« Le GHG Protocol (Green House Gas Protocol) (..) est un protocole concernant les gaz à effet de serre, qui a été lancé en 2001 par le WBCSD (World Business Council for Sustainable Development) et le WRI (World Resources Institute).

Son développement s'est effectué en partenariat avec un ensemble d'acteurs internationaux, tels que les gouvernements, ONG et entreprises.

Ce protocole a pour but d'harmoniser la lutte contre le changement climatique à l'échelle mondiale. Il sert à quantifier l'ensemble des impacts générés par la production et la consommation d'un produit. Il est divisé en 3 niveaux qui correspondent à des périmètres d'émission :

- Le niveau 1 (ou scope 1) correspond aux émissions directes résultant de la combustion d'énergies fossiles, telles que le gaz, pétrole, le charbon, etc.
- Le niveau 2 (ou scope 2) est relatif aux émissions indirectes liées à la consommation de l'électricité, de la chaleur ou de la vapeur nécessaire à la fabrication du produit.
- Le niveau 3 (ou scope 3) correspond aux autres émissions indirectes, telles que l'extraction de matériaux achetés par l'entreprise pour la réalisation du produit ou les émissions liées au transport des salariés et des clients venant acheter le produit. C'est la part la plus importante d'émissions d'une entreprise.

Unité de mesure : intensité carbone

Sustainalytics nous fournit les données des scope 1 et 2 sur la base des émissions de CO₂ et du chiffre d'affaires total de l'entreprise concernée.

Sustainalytics calcule ensuite un indicateur « d'intensité Carbone » issu de la Somme de (scope 1 + scope 2) / (chiffres d'affaires exprimé en million de USD)

L'unité ainsi retenue pour l'Intensité Carbone est exprimée en « tonne équivalent CO2 / million de USD de chiffres d'affaires ».

Interprétation

Nous ne répartissons pas l'intensité carbone en fonction du type d'instrument. Donc, il est fort probable, que dans un portefeuille diversifié investi dans les actions, les obligations et les titres monétaires d'un même émetteur, le comptage de l'intensité carbone soit surestimé.

En effet, nous pourrions considérer que le porteur du risque carbone est l'actionnaire du fait de sa participation au capital et que l'obligataire ne serait qu'un porteur « partiel » à hauteur du % de dette détenue.

Il n'y a à ce jour pas de consensus de place sur la méthode d'attribution des données carbone au sein d'un portefeuille d'investissement.

Dans le cadre de nos travaux avec 11 autres banques néerlandaises, nous avons proposé une méthodologie courant décembre 2017, que nous allons progressivement mettre en place. Un membre du Directoire de Neulize OBC a représenté le Groupe ABN AMRO pour la signature de ce nouvel engagement.

III.2.2 Résultats carbone au 31/12/2017

A l'aide de notre partenaire de notation extra-financière une consommation moyenne de carbone de nos investissements⁵ à fin décembre 2017 a été établie :

Service d'investissement	Note carbone En $\text{teqCO}_2/\text{M}\$$ de CA	Nb valeurs avec note carbone	% nb de valeurs avec note carbone
Conseil en Investissement	204,6	295	59,7%
Gestion Sous Mandat	240,5	271	56,3%
TOTAL	203,8	341	55,9%

! Notre objectif est d'améliorer notre taux de couverture des notes carbone et de mettre en place une analyse approfondie d'ici 2020.

III.3 Gestion ISR (Investissement Socialement Responsable)

III.3.1 Méthodologie ISR

Le Groupe Neulize OBC est présent sur la thématique de l'Investissement Socialement Responsable (ISR) au travers :

- des mandats ISR depuis 2010, mandats gérés en interne chez Neulize OBC;
- des fonds ISR depuis 2012 ; fonds gérés par ABN AMRO Investment Solutions (AAIS) et décrits dans son propre rapport LTECV 2018, Article 173⁶.
- des orientations de gestion proposées par Neulize Vie et les fonds ISR supports des contrats d'assurance vie apparaissent clairement dans les listes des produits éligibles à ces contrats. Cf. Rapport Neulize Vie LTECV 2018, Article 173⁷.

⁵ Seuls les investissements « directs » (ie. actions ou obligations cotés sur un marché) sont ici pris en compte

⁶ Rapport LTECV 2018 ABN AMRO Investment Solutions

Concernant la gestion institutionnelle et la gestion des grands clients privés, une gestion ISR sur mesure est proposée, afin de répondre au cahier des charges spécifique de chaque client.

La philosophie de gestion ISR de la Banque Neulize OBC a été révisée mi-2018. Elle est décrite dans le document qui figure en Annexe 1.

La méthodologie ISR de la société de la société de gestion AAIS est disponible sur son site internet.⁸

Afin de conforter et améliorer sa philosophie de gestion ISR, le Groupe Neulize OBC s'est appuyé jusqu'en juin 2017 sur son propre Comité d'Experts ISR composé de personnalités externes représentant nos parties prenantes et issues d'entreprises, d'ONG et d'institutions financières. Ce Comité a été remplacé par un Comité global pour l'ensemble du Groupe ABN AMRO, le Sustainability Advisory Board.

Ce Comité trimestriel a pour mission de définir les axes de notre approche d'investissement responsable, de valider les grandes orientations et les procédures/chartes, de se prononcer sur les exclusions sectorielles et valeurs interdites. Ce Comité aura une déclinaison dans chaque pays dès 2019.

III.3.2 Produits et volumes ISR (Banque et AAIS)

Mandats de gestion ISR

Au 31 décembre 2017, la Banque Neulize OBC gère 353 mandats ISR pour un total d'actifs de 201 millions d'euros contre 342 mandats pour 172 millions d'euros au 31 décembre 2016, soit une hausse des encours de 16,9%.

L'offre de mandats ISR a été mise à plat en 2017, avec l'intégration de nouveaux profils de gestion. Par exemple, le profil de gestion « Equilibre Actions ISR » a été intégré afin de renforcer l'offre de mandats investis principalement en actions alors que le profil de gestion « Modéré flexible ISR » n'est plus proposé en raison d'une très forte pondération en monétaire et en obligations.

A ces mandats ISR, s'ajoutent 49,9 millions d'euros investis en fonds ISR dans des mandats non ISR et 12,1 millions d'euros dans les portefeuilles conseillés.

En 2017, nous avons également investi dans des Green Bonds, à hauteur de 143 M€ au 31/12/2017 et nos clients détiennent 10,5 M€ dans 1 508 Livrets Développement Durable.

Valeurs conseillées

Les notations ESG sont désormais intégrées dans les screenings des valeurs du Comité Actions et dans les listes de valeurs recommandées par les équipes de Conseil en Investissement. Le détail du process et les chiffres correspondants sont intégrés dans la partie ESG du présent rapport (voir ci-dessus).

Gamme de fonds ISR gérés par AAIS, société de gestion filiale de Neulize OBC

⁷ [Rapport LTECV 2018 Neulize Vie](#)

⁸ [AAIS - méthodologie ISR](#)

En qualité d'investisseur responsable, nous proposons depuis 2010 à nos clients une gamme complète de fonds ISR (fonds monétaire, fonds diversifiés, fonds obligataires et fonds appliquent un processus de sélection prenant systématiquement en compte à la fois les critères financiers et ESG pour chaque titre entré en portefeuille et conformément à leur prospectus respectif, ces fonds doivent atteindre des objectifs de performance financière et extra-financière.

Au 31/12/2017, les encours des fonds ISR gérés par ABN AMRO Investment Solutions s'élevaient à 920 millions d'euros et représentent 2.6% des actifs conseillés et sous gestion (directe et par délégation).

Ces encours ont progressé de + 13% sur 1 an et de +28% sur 2 ans⁹.

La société de gestion a lancé 2 nouveaux fonds en délégation de gestion au début de l'année 2017: AAMMF EdenTree sustainable European Equity et AAMMF Parnassus US sustainable Equity.

Liste des fonds ISR à fin décembre 2017:

Catégorie	Libellé fonds ISR	Encours (millions euros)
Monétaire	ABN AMRO EURO SUSTAINABLE MONEY MARKET	220,2
Obligataire	ABN AMRO EURO SUSTAINABLE BONDS	9,3
Diversifié	ABN AMRO SUSTAINABLE MODERATE PROFILE	60,3
Diversifié	ABN AMRO EURO SUSTAINABLE EQUITIES	92,4
Diversifié	ABN AMRO SUSTAINABLE BALANCED PROFILE	125,2
Actions	ABN AMRO SUSTAINABLE DYNAMIC PROFILE	34,9
Actions	AA MMF GLOBAL SUSTAINABLE EQUITIES	223,6
Actions	AA MMF EDENTREE EUROPEAN SUSTAINABLE EQUITIES	89,9
Actions	AA MMF PARANSSUS US SUSTAINABLE EQUITIES	64,2

! AAIS souhaite étoffer son offre ISR afin de couvrir d'autres zones géographiques (Marchés émergents par exemple) et des besoins thématiques (Microfinance, Gestion des ressources naturelles, Energies renouvelables...)

IV. Exposition aux risques associés au changement climatique

Les risques liés au changement climatique, qu'ils soient des risques physiques ou des risques de transition, ne relèvent pas, pour Neuflyze OBC, d'une nouvelle catégorie de risques. En effet, les risques climatiques prennent la forme de risques déjà connus et identifiés, en particulier le risque de crédit, le risque opérationnel et dans une moindre mesure le risque de marché. Ils sont pilotés au travers du dispositif de surveillance des risques de la Banque.

Les analyses sur l'exercice 2017 révèlent que Neuflyze OBC est extrêmement peu exposée aux risques physiques.

IV.1 Neuflyze OBC, neutre en émissions de GES

⁹ Y compris les éléments de performance et de souscriptions/rachats

Neuflize OBC s'attache néanmoins à diminuer ses émissions de GES, scopes 1 et 2. Pour la dixième année consécutive, le Groupe Neuflize OBC a réalisé son bilan GES sur l'exercice 2017 avec la méthodologie ADEME. Parmi les Gaz à effet de serre, le Groupe Neuflize OBC est concerné par le carbone uniquement.

La politique environnementale du Groupe Neuflize OBC, qui fait partie de la stratégie 2018-2020, a pour objectif de diminuer ses émissions de GES de 30% d'ici 2020, par rapport à 2013. Or nous avons déjà atteint une baisse de 22% entre 2013 et 2017.

Les émissions comptabilisées pour l'année 2017 s'élèvent à 2 598 tonnes d'équivalent CO₂ (contre 2 792 tonnes d'équivalent CO₂ en 2016), soit une baisse de 7%. Le nombre de tonnes équivalent carbone par collaborateur passe de 2,63 en 2016 à 2,51 en 2017, également en baisse (de 15%).

Depuis 2008, la Groupe Neuflize OBC neutralise ses émissions de carbone, en investissant chaque année dans des programmes forestiers avec une gestion sylvicole améliorée. A l'heure où le mot d'ordre est la réduction des gaz à effet de serre, ces programmes contribuent à un service d'utilité publique quant à la qualité de l'air mais également de l'eau et de la protection de la biodiversité.

Pour les neutraliser les émissions 2016 et 2017, une convention de neutralisation carbone a été signée avec l'association Sylv'Acctes, dont Neuflize OBC est membre fondateur. Il s'agit de financer les travaux d'une association de gestion raisonnée de la forêt située en Isère (forêt de Chambaran), gérée par des propriétaires d'une même entité géographique, pour la réalisation d'interventions mesurées et la valorisation adaptée de leurs produits forestiers. Les fonds récoltés par l'opération de neutralité carbone servent à l'amélioration du capital forestier en pratiquant l'éclaircie de taillis afin de mettre en place une futaie irrégulière de feuillues, tout en préservant la biodiversité exceptionnelle des forêts du Haut Vallespir.

Le détail de notre bilan GES ainsi que toutes les mesures prises pour diminuer notre empreinte environnementale figurent dans le rapport annuel intégré de Neuflize OBC pour 2017¹⁰.

IV.2 Analyse du risque climat dans les portefeuilles gérés et conseillés de la Banque

Ci-dessous, l'analyse du risque climat dans les portefeuilles gérés et conseillés de Neuflize OBC, au travers des expositions sectorielles en 2016 et 2017.

Ces cartographies mettent en évidence :

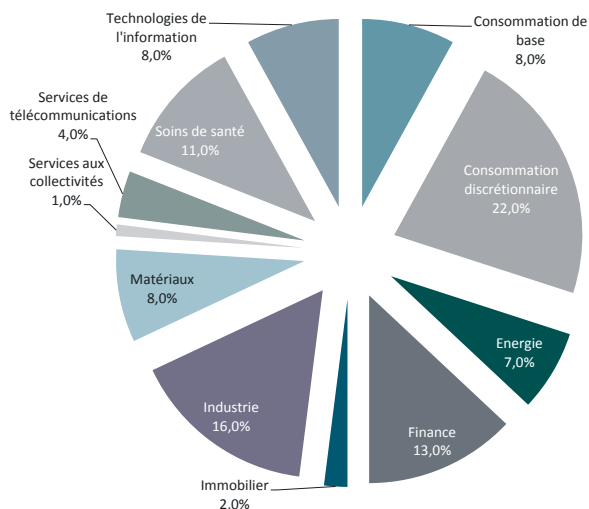
- Une exposition limitée aux secteurs de l'énergie, secteur qui comprend les énergies fossiles comme renouvelables :
 - * 7% en 2016 et 6% en 2017 pour la gestion sous mandat ;
 - * pour le conseil, passant de 8% en 2016 à 12% en 2017 ;avec une orientation plus forte vers les énergies moins polluantes.

- L'industrie représente 9% pour la gestion sous mandat et 8% pour le conseil en 2017, contre 16% et 17% en 2016, ce qui diminue notre exposition aux risques environnementaux.

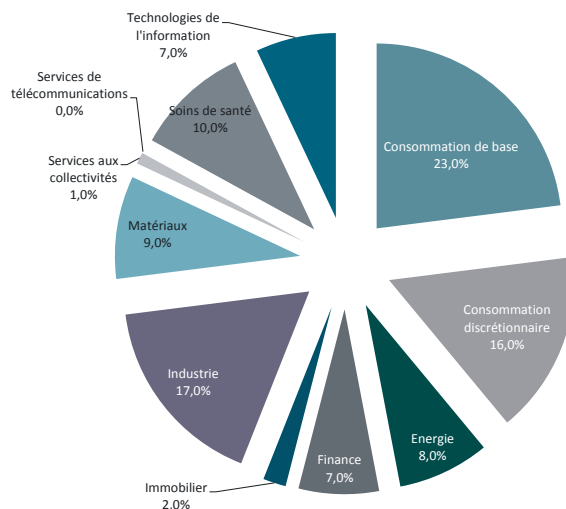
2016

¹⁰ [Rapport annuel intégré Neuflize OBC 2017](#)

Gestion sous Mandat – Répartition par secteur d'activité

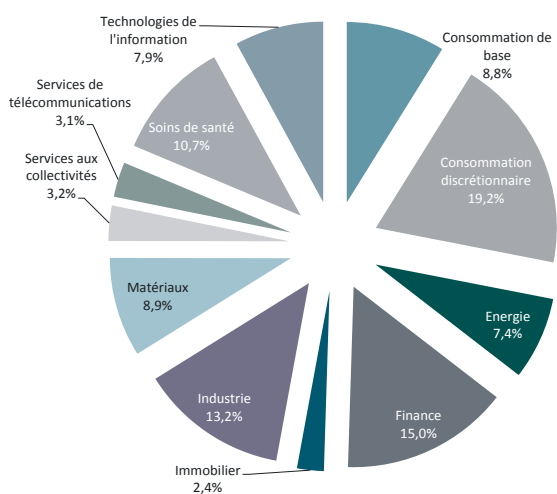


Conseil en Investissement – Répartition par secteur d'activité

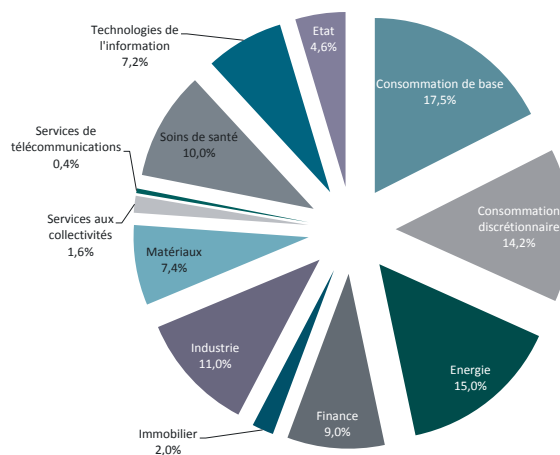


2017

Gestion sous Mandat – Répartition par secteur d'activité



Conseil en Investissement – Répartition par secteur d'activité



CONCLUSION

L'Accord de Paris sur le Climat, la loi sur la Transition Energétique pour la Croissance Verte, constitue un acte fondateur de l'implication des acteurs financiers dans la lutte contre les dérèglements climatiques mais aussi pour la promotion d'une économie plus efficace et respectueuse de notre environnement.

Les moyens mis à disposition des institutions financières, dont fait partie Neuflyze OBC, sont en train de se développer. Ils donnent à chacun des acteurs la capacité d'atteindre des comportements plus responsables qui peuvent être déclinés dans leurs stratégies. Cependant, ces moyens sont encore limités mais nous avons nettement progressé dans leur mise en œuvre au cours de cette année 2017, sur tous les points du plan d'action et en particulier dans l'intégration et le suivi des notations ESG tant dans nos activités de financement que d'investissement. Nous avons aussi entamé un travail sur les données carbone des valeurs gérées et conseillées.

Notre Niche Développement Durable se développe et démontre notre volonté de contribuer au soutien apporté aux entrepreneurs efficaces contre le réchauffement climatique (économie circulaire, énergies renouvelables).

L'objectif de hausse de 2°C d'ici 2050 est une cible dont le dépassement n'est pas envisageable, tant pour Neuflyze OBC, que pour l'ensemble des institutions affectées par la ratification du texte sur le climat. C'est pourquoi nous continuons à nous impliquer dans les démarches de place.

Neuflyze OBC, en raison de son activité et de sa taille, a un impact direct (risques physiques) très faible sur le changement climatique, mais la Banque et ses filiales mettent néanmoins tout en œuvre pour gérer les risques qui en découlent et diminuer leur empreinte globale.

Notre démarche se caractérise par notre influence sur nos clients, en les sensibilisant et en les incitant à agir. Nous avons choisi une approche de progression continue qui nous amène à améliorer les mesures déjà prises pour intégrer le risque climat dans nos sélections de valeurs et dans nos analyses de risques et promouvoir des produits et services permettant d'agir dans le bon sens.

Le présent rapport sera mis à jour chaque année pour faire part, en toute transparence, de nos avancements.

ANNEXES

ANNEXE 1 – Présentation ISR Neuflyze OBC

DOCUMENTATION

- [**Rapport annuel intégré Neuflyze OBC 2017**](#)
(disponible en français et en anglais)
- [**Sustainability risk policy and sector policies**](#)
- [**Rapport article 173 Neuflyze Vie 2018**](#)
[Rapport LTECV 2018 Neuflyze Vie](#)
- [**Rapport article 173 ABN AMRO Investment Solutions \(AAIS\) 2018**](#)
www.abnamroinvestmentsolutions.com/fr/footer/Regulatory-information.html
- [**ABN AMRO climate change statement**](#)